



## **Termes de référence** **Pour le recrutement d'un(e) facilitateur/(trice) national**

<b>Position</b>	Facilitateur ayant une excellente connaissance de la thématique de cyber-harcèlement, avec de bonnes connaissances sur l'aspect juridique de la cyber violence en Tunisie.
<b>Titre du projet</b>	Le Cyber harcèlement: Surveillance...protection...Action
<b>Durée de contrat</b>	2 jours
<b>Type du contrat</b>	Contrat d'un prestataire de service
<b>Lieu d'affectation</b>	Médenine
<b>Date limite</b>	10 Avril 2023

### **1. Présentation de l'association :**

AVER est une association, créée en 2011 principalement pour l'autonomisation des jeunes à travers leur implication en tant que citoyens actifs et futurs leaders au sein de leurs communautés en plus de promouvoir différentes formes de cultures et de créations artistiques.

AVER travaille en étroite collaboration avec les jeunes sur les questions de l'autonomisation des jeunes, de l'employabilité et de la mobilité, de l'inclusion des jeunes marginalisés dans la société, de l'égalité des sexes, de la démocratie et de la citoyenneté active. Notre principale préoccupation est de contribuer à bâtir une génération future fondée sur les valeurs de respect de l'autrui, d'ouverture d'esprit et de tolérance tout en œuvrant à l'éradication de toutes les formes de discrimination et de violence.

AVER intervient principalement sur 3 volets : éducation, jeunesse et ESS

### **2. Description du projet**

Le cyber harcèlement : surveillance... protection... action est projet qui a pour objectif d'informer et de sensibiliser les groupes cibles (lycées, université, enseignants et parents) sur la problématique de la maltraitance des enfants et des jeunes sur Internet, sur les conséquences du cyber intimidation, la reconnaissance de



la violence entre pairs, ainsi que des méthodes d'action de prévention et de protection de la violence domestique.

Ce projet est réalisé par l'Association Voix de l'Enfant Rural, en partenariat avec le commissariat régional de l'éducation de Médenine et l'institut supérieur des sciences humaines. Il est soutenu par le gouvernement fédéral allemand/ droits de l'homme, et sera mis en œuvre pendant 12 mois.

### **Objectifs spécifiques du projet :**

- Informer la communauté sur les conséquences de la maltraitance des enfants et des jeunes sur Internet
- Éduquer les jeunes (lycéens et étudiants) à se protéger d'éventuels abus sur Internet
- Sensibiliser les parents à surveiller les activités des enfants et des jeunes sur Internet et qui contacter en cas de problème
- Renforcer la sensibilisation des auteurs à l'aide de pratiques et de méthodes réparatrices
- Développer des mécanismes supplémentaires pour les auteurs qui maltraitent des enfants et des jeunes sur Internet
- Élaborer des recommandations lors de la conférence et poursuivre le plan d'action conjoint pour d'éventuelles modifications législatives

**Groupe cible :** Les lycéens (100 lycéens âgés entre 14-18 ans), les étudiants (50 jeunes âgés entre 18-25 ans), les parents (50 parents sans limite d'âge), les enseignants/conseillers (20 entre secondaire et universitaire), les structures officielles concernés par la thématique (10 représentants) et la société civile (10 représentants).  
Nous favorisons la participation féminine

**Bénéficiaires de cette activité:** 50 enseignants et éducateurs de jeunesse ( à raison de 25 participants par atelier)

### **3. Tâches et activités du facilitateur**

Le facilitateur/la facilitatrice aura pour activités principales de :

- Préparer et rédiger le contenu de l'atelier ; un programme ayant pour finalité de :
  - Informer 50 enseignants autour de cyber-harcèlement,
  - Les sensibiliser et éduquer à faire des actions éducatives et préventives



- Animer deux ateliers pour les enseignants,
- Rédiger un rapport détaillé sur le déroulement de l'atelier.

#### **4. Durée de la mission**

La mission est d'une durée de 2 jours (deux ateliers).

Chaque atelier sera déroulé sur une demi-journée. Les ateliers auront lieu entre les 26 et 27 avril 2023

#### **5. Produits attendus de la mission**

- 2 ateliers de travail avec les enseignants animés par le facilitateur.
- Un rapport détaillé sur le déroulement des ateliers

#### **6. Modalités de travail**

Le/la facilitateur/trice travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet. Les produits de ces ateliers seront la propriété exclusive de l'AVER. Le/la facilitateur/trice ne publiera ni ne fera publier, sous quelque forme que ce soit, les produits de cette mission. Le/la facilitateur/trice sera le seul responsable de la qualité technique de son travail et de la réalisation dans les délais adéquats des tâches assignées.

#### **7. Profil du facilitateur/de la facilitatrice**

- D'une expérience significative dans la conception et la réalisation des contenus pédagogiques.
- De qualités en termes de communication et d'une aptitude réelle à animer des ateliers sur le thème évoqué notamment une parfaite connaissance des aspects pédagogiques, sociaux susceptibles de conditionner ledit atelier.
- D'une expérience spécifique de plus de 2 ans en animation d'ateliers liée au cyber-harcèlement.

#### **8. Rémunération**

Elle se fera sur la base de la qualification, de l'expérience du candidat et des limites budgétaires. Le paiement se fera à la fin de la formation sur présentation des livrables mentionnés au point 5.



## 9. Contenu de l'offre

Les facilitateurs/trices individuels ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent peuvent postuler pour la présente mission. Le dossier de candidature devra comprendre obligatoirement les pièces ci-dessous listées :

- Un CV incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission.
- Un plan détaillé du contenu de l'atelier ainsi que les coûts de matériels utilisés.
- Une offre financière (y compris les coûts de transport au cas de besoin)

## 10. Comment postuler

Veillez envoyer le dossier de candidature par courrier électronique à l'adresse suivante : [voixdenfantrural@yahoo.fr](mailto:voixdenfantrural@yahoo.fr) avant le 10 avril 2023

Objet de courrier : **Facilitateur atelier pour les enseignants / le Cyber**

**Harcèlement Surveillance ...Protection ...Action**